

ENREGISTREMENT DES DÉCÈS

POURQUOI L'ENREGISTREMENT DES DÉCÈS EST-IL SI IMPORTANT ?

Le décès est l'un des faits d'état civil prioritaires que l'Organisation des Nations Unies recommande d'enregistrer¹. Les registres de la mortalité et des causes de mortalité sont des apports primordiaux pour la gouvernance et le développement. Les statistiques de la mortalité tirées de ces registres constituent des éléments essentiels pour la politique et la planification sanitaires. Les registres des décès peuvent servir à garantir les listes électorales et d'autres registres ou archives administratives sont actuellement des documents précis.

L'enregistrement des décès a deux buts principaux :

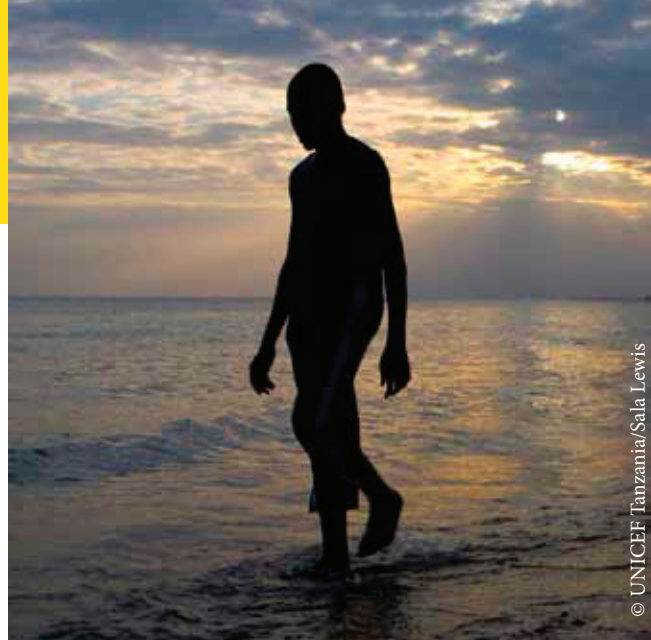
1. But juridique et administratif : Le droit d'un individu d'être comptabilisé aux deux extrémités de la vie est fondamental pour l'intégration sociale. Malgré la douleur que cause la mort d'un être cher, il est nécessaire sur un plan juridique pour le parent le plus proche de faire enregistrer le décès et d'obtenir un acte de décès. Les actes de décès fournissent la preuve juridique et les circonstances des décès et sont souvent exigés pour l'enterrement, le remariage, l'héritage, l'aide sociale ou pour le règlement des affaires pénales qui peuvent en découler.

Les registres des décès servent également dans le cadre des programmes de sécurité publique et de prévention des accidents, ainsi que dans le traitement des dossiers portant sur les systèmes d'identification individuelle, la sécurité sociale, les listes électorales, la fiscalité et les dossiers de service public.

2. But statistique : Les registres des décès et des causes de décès permettent de compiler les statistiques sur la mortalité, qui sont des éléments essentiels pour la politique et la planification sanitaires, pour le suivi et l'évaluation des programmes de santé et pour la définition et la hiérarchisation des activités de recherche médicale. Les statistiques sur la mortalité et les causes de décès profitent à la société puisqu'elles aident les pouvoirs publics à planifier les services à leurs citoyens.

Les registres des décès et des causes de décès revêtent une importance particulière en matière de santé publique: ils servent à mesurer l'ampleur et la répartition des principales maladies. Des données précises et à jour sur la mortalité, ventilées selon l'âge, le sexe et la cause du décès, sont également indispensables pour élaborer aux niveaux national et infranational, mettre en œuvre, suivre et évaluer les programmes et politiques de santé. Ces estimations relatives à la santé permettent également de savoir où les milliards de dollars destinés au financement de la santé peuvent être efficacement répartis et investis. Elles justifient les dépenses de santé publique consacrées aux mesures tendant à faire face aux principales causes de décès prématurés, telles que la vaccination contre la rougeole, l'accès à des soins spécialisés pour prévenir la mortalité maternelle, les mesures de lutte contre le tabagisme pour empêcher les décès par suite de cancer et les maladies cardiovasculaires, ainsi que

1 L'enregistrement de la mortalité intra-utérine revêt aussi de l'importance en ce sens qu'il favorise un enregistrement précis des naissances vivantes et des décès de moins d'un an.



© UNICEF/Tanzania/Sala Lewis

les mesures tendant au changement de comportement pour prévenir le VIH/sida².

Les citoyens des pays en développement paient un lourd tribut à une prise de décision entravée par l'absence de données fiables et complètes. Les dépenses publiques aussi bien que l'aide publique au développement peuvent être remises en cause si le pays n'arrive pas à faire la preuve de l'efficacité des mesures visant à prévenir les décès prématurés à cause de la faiblesse de ses systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil.

L'enregistrement des décès et les informations que l'on peut en tirer sont également essentiels pour suivre les progrès accomplis dans le développement social du pays. Par exemple, la mesure des progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le développement s'appuie sur des données précises sur la mortalité et les causes de décès. Dans le seul secteur de la santé, des données de qualité sur les naissances, les décès et les causes de décès sont nécessaires pour établir huit indicateurs et sous-indicateurs connexes relatifs à la survie.

LA SITUATION ACTUELLE

Dans la plupart des pays africains, l'enregistrement des décès a pris un grand retard sur celui des naissances. La plupart des décès en Afrique se produisent en dehors des structures sanitaires et leurs causes sont rarement certifiées par un médecin. Les directives et normes internationales en place sur l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil ne tiennent pas compte de ce contexte particulier de l'Afrique, partant la nécessité de concevoir et d'adopter des démarches innovatrices adaptées à la situation sur le continent.

Sur les 46 États membres de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qui se trouvent dans la région africaine, seul un peut fournir des données de grande qualité sur les causes de décès (Maurice), trois autres des données de faible ou de moyenne qualité (Afrique du Sud, Seychelles et Zimbabwe). En outre, l'Égypte et le Maroc peuvent fournir des données de qualité faible à moyenne sur les causes de décès³. La Banque mondiale a récemment fait observer que le manque d'informations sur les décès et les causes de décès signifie que les

2 Gretchen Vogel, How do you count the dead? Disponible à l'adresse: <http://www.sciencemag.org/content/336/6087/1462.2.full>.

3 Statistiques sanitaires mondiales, 2012. Disponible à l'adresse: http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/44844/1/9789241564441_eng.pdf.

problèmes découlent de l'utilisation des estimations et que seuls des systèmes complets d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil⁴ permettront de suivre avec exactitude les progrès accomplis.

Suite à la délivrance d'un acte de décès, les causes profondes des décès sont codées en catégories statistiques selon la version actuelle (dixième révision) de la Classification statistique internationale des maladies, des traumatismes et des causes de décès. Toutefois, la plupart des pays africains n'utilisent pas cette classification des maladies, ce qui limite la comparabilité et l'utilité des données.

QUE FAIT-ON ?

La méthode traditionnelle de collecte des données sur les décès et leurs causes repose sur un système complet d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil. Mais ces systèmes ne fonctionnent pas de manière satisfaisante dans la plupart des pays en Afrique. La Commission économique pour l'Afrique, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et d'autres grandes organisations régionales et internationales, a élaboré le programme africain pour l'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil, qui vise à guider la réforme systémique et à faciliter des progrès durables dans l'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil dans les pays africains.

QUE FAIRE POUR AMÉLIORER LA SITUATION ?

- **Revoir le cadre juridique de l'enregistrement des décès pour s'assurer qu'il met en place un système d'enregistrement efficace, permanent et obligatoire des décès**, notamment en rendant obligatoire la certification des décès par un médecin. La loi devrait incorporer des mesures visant à garantir la confidentialité des données et du système de communication de l'information. Elle devrait également assujettir les enterrements et les incinérations à la production d'un permis d'inhumer.
- **Renforcer les capacités techniques et administratives locales pour améliorer et étendre les systèmes d'enregistrement.** L'utilisation de méthodes normalisées de compilation des statistiques sur la mortalité par cause aux fins de comparaison internationale est un domaine d'expertise technique à cheval sur la démographie, l'épidémiologie et la statistique. Des connaissances et des compétences pratiques doivent être développées dans ces disciplines ainsi que dans l'administration des systèmes d'enregistrement.
- Susciter chez les médecins une prise de conscience accrue des pratiques de certification des décès et **améliorer leurs qualifications dans l'utilisation du formulaire international de certification médicale de la cause de décès. Former les commis aux statistiques et les codificateurs à l'utilisation de la Classification internationale des maladies afin de codifier les causes de décès.**

4 Banque mondiale 2014, „Global Civil Registration and Vital Statistics Scaling up Investment Plan 2015-2024. Available from <http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/HDN/Health/CRVS%20Scaling-up%20plan%20final%2005-28-14web.pdf>.



- **Adopter des démarches novatrices pour la collecte d'informations sur les causes de décès concernant les événements se produisant au domicile, en recourant à des autopsies verbales.**
- Mettre en place des **mécanismes de collaboration** entre le Ministère de la santé publique, les services de statistique nationaux et les fonctionnaires locaux de l'état civil afin d'améliorer le processus de certification des causes de décès et de garantir la production de données de meilleure qualité.
- **Trouver des solutions novatrices pour atteindre les zones rurales et les zones reculées**, comme par exemple des partenariats avec les chefs religieux et les organisations confessionnelles, des systèmes d'enregistrement mobiles ou des systèmes d'enregistrement par téléphone cellulaire.
- **Intensifier l'éducation du public afin de réduire la stigmatisation**, en particulier dans les cas où le décès est lié au VIH/sida, de façon que tous les décès puissent être enregistrés.

 United Nations
Economic Commission for Africa

